



"Vivre à la rue, c'est contraire aux droits"

À travers un collectif, Médecins du monde s'attaque au problème des sans-abri. Béatrice Stambul, déléguée régionale de l'ONG, explique leur combat

FRASTEAU

Pourquoi mobiliser sur les problèmes de logement en plein été ?

Car lorsque arrivent les grands froids, tout le monde se demande pourquoi on n'a pas agi plus tôt ! C'est toute l'année qu'il faut faire bouger les choses.

L'autre raison, c'est que l'on connaît actuellement une augmentation du nombre de sans-abri à Marseille. Il y a plusieurs causes à cela : on a les gens qui vivent à la rue toute l'année, qu'ils soient français ou étrangers, et que l'on peut qualifier d'endémiques. On imagine que dans le Sud, l'on n'a pas forcément besoin de s'abriter, surtout l'été, mais cela est bien sûr complètement faux.

Ensuite, un certain nombre de squats ont été récemment fermés, comme celui du boulevard Magallon (15e), le 6 juillet. L'été est la période où les autorités vident les logements temporaires, sans pour autant proposer de solutions réalistes.

Enfin, il faut aussi compter avec l'arrivée de migrants qui, après avoir traversé le désert, la mer et l'Italie, arrivent en France et à Marseille. Le cumul de ces situations rend visible l'absence de logement pour toutes ces personnes, les autorités ne se mobilisant pas vraiment sur la question.

La création des Délinquants solidaires, collectif regroupant plusieurs acteurs humanitaires et associatifs, est une réponse à ce que vous considérez comme l'incurie de l'État ?

Effectivement, nous sommes en train de mettre en place un dispositif transversal avec Médecins du monde, la Cimade, la fondation Abbé-Pierre, mais aussi la Fédération des acteurs de la solidarité (Fnars) et l'Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uriopss) pour signifier aux autorités qu'il faut que cela cesse. Ce au nom des droits existant ou qui sont inscrits dans la déclaration des droits de l'homme, à savoir que les gens ont besoin d'être protégés et abrités. Vivre à la rue, c'est contraire aux droits fondamentaux.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans des lieux non habités pour leur offrir un hébergement. Mais le dernier bâtiment ouvert, boulevard de la Blancarde (4e), a été évacué par les forces de l'ordre le 7 juillet.

Selon le collectif Délinquants solidaires, il y aurait de plus en plus de familles et d'enfants à la rue...

Nous estimons qu'à Marseille au moins 13 000 personnes sont considérées comme sans abri, dont

des familles, des enfants. Ce sont ces personnes que nous souhaitons accompagner.

Vous posez des actes illégaux en ouvrant des habitations vides. Médecins du monde fait dans la désobéissance civile ?

Attention, nous nous battons avant tout sur le terrain du droit. Un certain nombre de lois existent mais ne sont pas appliquées. Par exemple, une loi signifie que si l'on est porteur d'une pathologie non traitée dans son pays d'origine, l'on peut bénéficier d'un titre de séjour. Or, ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, l'administration exige parfois un domicile aux demandeurs de soins, alors que ce n'est pas une obligation. De même, les mineurs non accompagnés devraient être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance du Conseil départemental, et l'on sait que ce n'est pas fait dans des délais légaux. Nous sommes actifs pour faire respecter ces droits. Et puis, certaines fois, ce sont les droits fondamentaux qui ne sont pas respectés. Et là, effectivement, il faut agir concrètement. Nous ne sommes pas des révolutionnaires, nous sommes des acteurs humanitaires engagés. Et lorsque nous réquisitionnons des locaux abandonnés, nous faisons le travail qui devrait être effectué par l'État.

Médecins de monde se charge avant tout de la santé des précaires. Pourquoi vous associer à ces démarches sur le logement ?

Car, pour avoir accès à la santé, la question de l'hébergement est primordiale. À chaque fois qu'il y aura un mouvement autour de ce sujet, vous nous y trouverez !

Quelles sont les pathologies particulières liées à la rue ?

Beaucoup sont dues au manque d'hygiène, et puis il existe des pathologies associées à la précarité - la tuberculose, la galle... Si l'on ne soigne pas les plus pauvres, on met en péril la santé publique, certaines maladies étant contagieuses.

Il faut aussi prendre en compte tout le volet psychiatrique. Les défauts

de prise en charge font que des gens sont à la rue car fous, la désinsertion sociale est liée à la pathologie. C'est pour cela que sont aussi mis en place des suivis alternatifs. Ce sont souvent des gens qui font peur, que l'on qualifie ici de "pas tout seul". Mais ils sont aussi très vulnérables. Enfin, il y a des problèmes d'addiction, mais ils sont souvent induits par la rue. Si on met ces gens dans un foyer, les scolarise, cela peut évoluer très vite. Vivre dehors sans boire, sans fumer, c'est très dur.... ■